



# GRILLE TARIFAIRE 2021

## TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF SUR DEMANDE

### Pour le transport adapté et collectif sur demande :

Entre 0 et 10 km	5,00 \$
Entre 10 et 20 km	7,00 \$
Entre 20 et 30 km	9,00 \$
Entre 30 et 40 km	11,00 \$
Entre 40 et 50 km	13,00 \$
50 km et plus	15,00 \$

(limité au territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent)

### Pour le transport adapté seulement :

Salaberry-de-Valleyfield	20,00 \$
Châteauguay	75,00 \$
Vaudreuil	75,00 \$
Montréal	100,00 \$

### Tarification non-résident de la MRC du Haut-Saint-Laurent :

Entre 0 et 10 km	10,00 \$
Entre 10 et 20 km	14,00 \$
Entre 20 et 30 km	18,00 \$
Entre 30 et 40 km	22,00 \$
Entre 40 et 50 km	26,00 \$
50 km et plus	30,00 \$

(limité au territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent)

Le kilométrage est établi selon la distance de route entre l'arrêt d'origine et l'arrêt de destination par le chemin le plus court en kilomètres.

En transport adapté, le transport d'un accompagnateur reconnu admissible par le comité d'évaluation en vertu de la politique d'admissibilité au service de transport adapté est gratuit.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Le transport est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.

Les usagers voyageant gratuitement selon les modalités susmentionnées doivent embarquer au même point de départ et descendre au même point d'arrivée que les personnes qu'ils accompagnent.

Entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021

Adoption le 25 novembre 2020 (résolution 9004-11-20)